

**SYNDICAT
DES EAUX
DU SUD EST DU LOT**

Place de la Mairie
46 260 VARAIRE

Le vingt-quatre mars deux mille vingt-cinq à
14 heures, les membres du Comité Syndical,
régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle
des fêtes d'Escamps sous la présidence de
Monsieur Didier PECH.

MORICE Pierre, NODARI Sébastien, PECH Didier, ROUET Jacques (suppléant ESTIVAL René),
VALETTE Roselyne.

Absents représentés (1) : Monsieur GROUWET Pascal donne pouvoir à Madame DELLER.

Absents excusés (8) : Mmes et MM ALIBERT-SENS Charles-Louis, COURDESSE Pascal,
CUBAYNES Christian, DECREMPS Frédéric, DENOU Jérôme, GOURGOU Jean-Pierre,
MAROT Michel, MASSY Christian, MONTAGNE Yannick.

Absents (6) : Mme et MM. CAMMAS Francis, HEBRARD Laurent, NOUVIALE Arnaud,
TARDY Michel, VIDAL Jean-Claude, WAGNER Marie-France.

Monsieur Francis FIGEAC est désigné en tant que secrétaire de séance.

**Objet : Approbation du Compte de Gestion 2024 dressé par le comptable – Budget
ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le Comité Syndical :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions
modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses
effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de
mandats, le compte de gestion dressé par le comptable, accompagné des états de développement
des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état
des restes à payer.

Après s'être assuré que le Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des
soldes figurant au bilan de l'exercice 2024 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous
les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qu'il lui a été
prescrit de passer dans ses écritures.

- 4) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre
2024 ;
- 5) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections
budgétaires et budgets annexes ;
- 6) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Délibération 2025/10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Nombre de délégués votants : 33

Présents (17) : Mmes et MM AILLET
Jean-Marie, AYMARD Marcel, CONTE
Christian, COUPY Daniel, CUBAYNES
Jean-Claude, DELLER Martine, DUBOIS
Gérard (suppléant ORTALO-MAGNE
André), FIGEAC Francis, FOLICHON
Michèle, HAUVETTE Alix, ISSALY
Jacques, MENOUX Ludovic,

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Comptable, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme au registre.

A Escamps, le 24 mars 2025

Certifié exécutoire

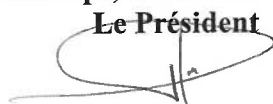
Transmis en Préfecture le 27 MARS 2025

Publié ou notifié le 27 MARS 2025

Le Président



Le Président



Didier PECH

